

# BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Lundi 20 juillet 2015 – 18H00/19h00

<b>Présent(s)</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY
<b>Absent(s)/excusé(s)</b>	Cédric GOSSE, Dominique FRIZZA, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

\*\*\*\*\*

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

## 1 Appel à projet du Ministère sur la citoyenneté dans le sport

Le BDF valide à l'unanimité le principe d'un dépôt d'un dossier "plan citoyen" auprès du Ministère chargé des Sports avant le 31 août 2015.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, précise que le taux de subventionnement ne pourra pas dépasser 80% du coût de l'action.

## 2 Demande d'appel de la décision de la Commission Nationale Sportive concernant la réclamation du club MONT-SAINT-AIGNAN TRIATHLON

Le club Mont-Saint-Aignan Triathlon a fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive prise après examen de la réclamation transmise à l'issue de la 1/2 finale de D3 de Triathlon à Gravelines le 14 juin 2015 (dossard du concurrent Robin DAMMAN - Côte d'Opale Saint-Omer Triathlon - non porté et non sanctionné par l'arbitrage).

Le Bureau Directeur Fédéral a pris connaissance des éléments portés à sa connaissance et a décidé de maintenir la décision de la Commission Nationale Sportive, ainsi que le classement de la 1/2 finale Zone A du Championnat de France des Clubs de Division 3 de Triathlon.

En effet les instances fédérales considèrent, de manière constante, que les décisions arbitrales prises lors des épreuves sont irrévocables. L'absence de sanction arbitrale officielle prononcée conformément à notre réglementation pendant une compétition ne peut être prononcée à posteriori par une instance fédérale quelle qu'elle soit.

Comme toute activité humaine, l'arbitrage, quelles que soient les disciplines sportives, peut faire l'objet d'erreurs ou d'omissions et il convient néanmoins d'accepter que celles-ci ne puissent être remises en cause à l'issue des compétitions, ce qui constitue une règle quasi générale. Pour autant la F.F.TRI. ne cesse, avec la Commission Nationale d'Arbitrage, d'améliorer les conditions d'application de la Réglementation Générale Fédérale sur nos épreuves.

Le club Mont-Saint-Aignan Triathlon disposera d'un délai de deux mois à compter de la notification (date de réception par voie postale de la décision) pour contester cette décision auprès du Tribunal Administratif dans le ressort duquel se situe son siège social. Conformément à l'article R141-5 du Code du Sport, la saisine de la commission de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français constitue un préalable obligatoire à tout recours contentieux.

### **3 Étude Marketing Uniteam**

Une étude pour la F.F.TRI. serait structurante pour nos démarches marketing, commerciales, et nous permettrait également d'ajuster nos actions en termes de développement (adéquation entre nos dispositifs et les attentes des pratiquants).

Concrètement, cette étude permettrait de mieux appréhender les représentations du triathlon auprès de publics cibles (les licenciés, les pratiquants occasionnels, les pratiquants d'autres sports d'endurance, le grand public ...). L'objectif serait d'identifier les éventuels freins à la pratique, les éléments motivants pour les pratiquants actuels, mais aussi les leviers qui permettraient de convertir de nouveaux publics.

La logique est similaire pour les médias et les marques. Cette étude servirait à affiner nos produits et les cibles prioritaires en matière de commercialisation. L'intérêt serait de bénéficier d'arguments objectifs à faire valoir auprès des annonceurs prospects (proposer des plans d'activation en adéquation avec leurs attentes/besoins, ...).

Enfin, la démarche nous permettrait de vérifier la pertinence de notre offre événementielle portée par TEVE (en les mettant en perspectives avec les attentes des sportifs français) et de les ajuster, si nécessaire.

Le BDF valide à l'unanimité de la tenue d'une réunion de prise de contact et de présentation avec la société Uniteam début septembre. Le Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES, rappelle néanmoins que l'exercice budgétaire actuel compte 14 mois et qu'il ne sera pas possible d'absorber de charges financières nouvelles en 2015. Si la mise en place de cette étude devait être confirmé, cela sera nécessairement en 2016 et non en 2015.

### **4 ETU Triathlon Clubs European Championship - Nice 2015**

L'ETU lance en 2015 la première édition du championnat européen des clubs de triathlon (ETU Triathlon Clubs European Championship), sous forme de relais mixte (deux hommes, deux femmes) : 300 mètres de natation, 6,6 km de vélo et 1,8 km de course à pieds.

Cette édition, ouverte à 20 clubs (2 clubs sélectionnés par fédération nationale), sera organisée à Nice le dimanche 4 octobre 2015.

En tant que pays organisateur, le Président de la F.F.TRI. a sollicité auprès de Renato BERTANDI, Président de l'ETU, une "wild card" afin de permettre à un troisième club de participer à ce nouveau championnat.

Le Président de l'ETU a répondu favorablement à notre demande et le Président LESCURE remercie la Commission Nationale Sportive de bien vouloir proposer les modalités d'attribution de cette "wild card".

## 5 Résultats internationaux

Le Président LESCURE salue la performance des athlètes français lors des dernières épreuves internationales :

- **Championnat d'Europe à Genève :**

- Elite Hommes : David Hauss remporte le titre de champion d'Europe
- Junior Femmes : Jeanne Lehair est médaillée d'argent, Emilie Morier se classe à la 5ème place et Margot Garabedian à la 6ème place
- Junior Hommes : Maxime Hueber-Moosbrugger termine 4ème et Léo Bergère 5ème
- Relais mixte Elite et Junior : Médaille d'or pour la France
- Paratriathlon : Stéphane Bahier est médaillé d'argent en PT2 et Yannick Bourseaux médaillé de bronze en PT4

- **Championnat du Monde à Hambourg :**

- WTS : Vincent Luis signe sa première victoire sur WTS, Dorian Coninx se classe à la 4ème place, et Anthony Pujades à la 7ème place.
- Championnat du Monde en relais mixte : les français (Jeanne Lehair, Dorian Coninx, Audrey Merle et Vincent Luis) remportent la médaille d'or

Les Bleus rentrent d'Hambourg avec ces 2 médailles d'or et 3 places dans les 7 premiers

- **Coupe d'Europe Elite et Junior à Châteauroux :**

- Elite Hommes : Aurélien Lebrun est médaillé d'or, Brice Daubord se classe à la 4ème place, Tom Richard à la 5ème place, Léo Bergère à la 7ème place et Arnaud Chivot à la 8ème place
- Elite Femmes : Léonie Perault est médaillée d'argent, Margot Garabedian se classe à la 4ème place, Sandra Dodet à la 5ème place et Emilie Morier à la 7ème place.
- Junior Hommes : Alexis Dupuy se classe à la 7ème place, Côme Mercier à la 8ème place et Jean Duchamp à la 9ème place
- Junior Femmes : Pauline Landron est médaillée de bronze, Chloé Fouillot se classe à la 4ème place et Emma Ducreux à la 5ème place.

## 6 Locaux de la F.F.TRI.

Le Président de la F.F.TRI. présente un point d'information relatif aux locaux de la F.F.TRI..

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*